

**GOUADEC, Daniel (réd.) (1993) : *Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes*, Actes de la première Université d'Automne en Terminologie, Rennes, 21-26 septembre 1992, Paris, La Maison du Dictionnaire, 312 p.**

Samy Boutayeb

Volume 38, numéro 3, septembre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002128ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002128ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boutayeb, S. (1993). Compte rendu de [GOUADEC, Daniel (réd.) (1993) : *Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes*, Actes de la première Université d'Automne en Terminologie, Rennes, 21-26 septembre 1992, Paris, La Maison du Dictionnaire, 312 p.] *Meta*, 38(3), 553–556.  
<https://doi.org/10.7202/002128ar>

■ GOUADEC, Daniel (réd.) (1993): *Terminologie et terminotique. Outils, modèles et méthodes*, Actes de la première Université d'Automne en Terminologie, Rennes, 21-26 septembre 1992, Paris, La Maison du Dictionnaire, 312 p.

Cette «Université d'Automne en Terminologie» réunissait à l'Université de Rennes des acteurs de la politique linguistique française et canadienne ainsi que les représentants de la formation LEA de l'Université Rennes 2, auxquels s'étaient joints des traducteurs-terminologues d'entreprises. Durant ces journées, les participants pouvaient se faire une idée de la terminologie pratiquée à Rennes autour de Daniel Gouadec. Les thèmes abordés couvraient différents aspects concernant la terminologie d'entreprise, la normalisation linguistique et terminologique et la gestion terminographique des données. Une expérience de recherche en communauté française de Belgique était également présentée par le centre de recherche TERMISTI. Responsable de la formation de traducteurs de Rennes 2,

Daniel Gouadec présentait plusieurs exposés. Le titre de son premier exposé, «Postulats et objectifs», annonce une ambition. L'orateur se propose ainsi de définir un «modèle général multi-tâches et multi-utilisateurs», ce modèle devant servir de base à une infinité de modèles virtuels obtenus par la combinaison des rubriques d'un dossier. Les réflexions qui sont développées dans ces exposés appellent quelques remarques.

Le modèle d'organisation des données terminologiques en dossiers, à partir desquels le terminologue sélectionne plusieurs rubriques afin de constituer des fiches taillées sur mesure, se veut sans aucun doute rigoureux. Les différents constituants y sont présentés avec leur contenu et leurs conventions de codage. Dans un souci de cohérence, il semble néanmoins souhaitable d'opérer une distinction entre les différents niveaux d'organisation des données : cette distinction devrait permettre de séparer l'organisation de l'outil de travail du terminographe (articulant le dossier, les fiches virtuelles et les rubriques), l'organisation du recueil terminologique ainsi élaboré (celui-ci consistant en un document intégré dont les modes de consultation doivent également être modélisés) ainsi que l'articulation des concepts traités.

Apparemment anodine, l'affirmation selon laquelle le seul trait incontestable des termes est le fait qu'il s'agit de chaînes de caractères (p. 60) mérite que l'on s'y arrête, en raison des implications qu'elle entraîne. Une suite arbitraire et non significative de lettres telle que *rt* est indubitablement une chaîne de caractères au même titre qu'une base de données textuelles. Or, aucune ne constitue une unité pertinente pour la terminologie. En outre, cette appartenance à la catégorie des chaînes de caractères ne permet même pas d'opposer termes et non-termes. Ainsi, la valeur opératoire de cette catégorie apparaît extrêmement limitée compte tenu des exigences de la terminologie. Par ailleurs, il est généralement admis que ce qui caractérise la démarche terminologique est la nature conceptuelle de son approche. Ignorer ou sous-estimer cette dimension conceptuelle risque fort de priver le terminologue d'outils d'analyse indispensables. Il serait regrettable que les terminologues nouvellement formés soient dépourvus de ces fondements et finissent par être relégués au statut de techniciens de la langue, sans doute habiles lorsqu'il s'agit d'appliquer, mais mal outillés pour concevoir et définir, faute d'une connaissance préalable des principes fondant le traitement conceptuel des discours spécialisés. Une illustration des risques réels de cette approche «aconceptuelle» apparaît dans la confusion entre les dimensions linguistique et conceptuelle, lorsque l'auteur propose, pour les termes, un traitement définitoire différentiel, selon la catégorie grammaticale (substantif, verbe, adjectif) à laquelle ces termes appartiennent (p. 80). Précisons simplement que le traitement terminologique porte sur des concepts représentant des objets, des actions, ou encore des attributs d'objets ou d'actions. Rappelons également la relative autonomie des dimensions linguistique et conceptuelle. Ainsi, une action ou une opération par exemple peut être exprimée en langue par un substantif (par exemple *indexation*) ou par un verbe (par exemple *indexer*) et non pas exclusivement par un verbe. Se baser sur la catégorie grammaticale pour déterminer le schéma définitoire à appliquer est en tout cas une voie à explorer.

Nul doute que l'on puisse, en dépit de ces particularismes, fabriquer des dictionnaires. Sur le point de l'application, le *modèle d'organisation des dossiers* et le *modèle d'organisation des fiches* constituent manifestement le noyau dur des exposés de Daniel Gouadec. Certains points de cette synthèse méritent cependant d'être discutés.

La décomposition d'un descripteur en *unitermes* (pour reprendre le vocable de l'informatique documentaire), telle qu'elle est préconisée par l'auteur (p. 68) ne permet pas d'obtenir automatiquement de nouveaux descripteurs. Les unitermes, qui sont, contrairement à l'étymologie, le plus souvent des mots simples et non pas des termes, ne peuvent, dans ce cas précis, remplir cette fonction essentielle de situer un concept à l'intérieur

d'un champ. Quoi qu'il en soit, les rapprochements entre la terminologie et la documentation peuvent être fructueux s'ils sont éclairés. La plus grande prudence s'impose en effet au moment de se réapproprier les méthodes et les instruments de la documentation. Ceux-ci sont tributaires d'objectifs de traitement documentaire (incluant entre autres la description du contenu de documents) qui ne doivent pas être confondus avec les objectifs de la terminologie qui eux relèvent de la structuration des connaissances et s'appliquent aux communications spécialisées. Ces clarifications permettront de définir en connaissance de cause des outils communs susceptibles d'être utilisés dans l'univers de la documentation et celui de la terminologie.

Ces remarques, quoique touchant aux fondements, ne doivent cependant pas dissimuler la rigueur du modèle présenté par l'auteur, visiblement soucieux de modes de gestion efficaces des données terminologiques. C'est ainsi que sont précisés à titre indicatif les valeurs possibles dans une rubrique, ainsi que les codes pouvant être utilisés. Toutes ces informations doivent être référencées par le terminographe. Les conditions d'utilisation des termes doivent également être spécifiées et transcrites avec précision. L'auteur en donne une présentation extrêmement détaillée, susceptible de couvrir un grand nombre de cas de figure. Ces spécifications prennent également en compte les informations relatives au statut des termes traités. On distingue ainsi des termes *hors statut*, *surclassés*, *asservis* ou *déclassés*. À titre d'exemple, la sur-détermination inclut la protection d'un nom de marque ou de produit, tandis que le surclassement inclut la normalisation terminologique ou les recommandations diverses.

Si l'on résume ce deuxième exposé, les informations recueillies par le terminographe portent donc sur les concepts, sur les dénominations, sur les conditions d'utilisation des termes, sur leur fonctionnement en discours (ce que Daniel Gouadec appelle *combinatoire*), sur leur statut, sur la gestion et la validation des données. Ces instructions peuvent constituer un aide-mémoire utile pour le terminographe, à condition que celui-ci en perçoive la finalité. Les terminographes et les différents utilisateurs de terminologies ne manqueront pas de s'interroger sur la justification d'un tel appareil, à première vue imposant, mais pouvant sans doute paraître lourd. Un recadrage précisant pour chaque utilisateur de terminologies l'intérêt et les modalités d'utilisation des informations relatives aux différents éléments de description devrait dissiper la perplexité dans laquelle le lecteur pourrait se trouver s'il envisageait de mettre en œuvre le modèle proposé. L'objectif déclaré de Daniel Gouadec était en effet de proposer des «outils, méthodes et modèles pour la terminographie» (p. 53) afin de donner au terminographe des points de repère. Celui-ci doit pour cela disposer des moyens d'évaluation critique lui indiquant la finalité de tels modèles. Cette remarque est quelque peu pondérée par la présentation des résultats d'une enquête donnant des indications sur les demandes de traducteurs en matière de fiches terminologiques (p. 141) et par le *schéma d'organisation des fiches terminologiques* présenté à la suite.

L'énumération de certaines formules utilisées de façon récurrente dans les définitions est une référence intéressante. L'utilisation de *précurseurs de définitions* (p. 74), en relation avec les définitions, est quant à elle utile au terminographe. Nous savons en effet qu'une définition est un énoncé consistant, d'une part à délimiter le concept visé par rapport aux concepts voisins, d'autre part à en faire la description à travers ses caractéristiques, ce concept étant par ailleurs situé au sein d'un champ. Avant d'être convenablement synthétisés, ces différents éléments de connaissances doivent être préalablement identifiés et représentés. Les *précurseurs de définitions* en question sont ici une rubrique fort utile, en relation avec laquelle trois opérations sont réalisées : sélectionner des informations, les saisir et les reformuler. On perçoit ici qu'avec le traitement des connaissances, la terminologie touche à une question centrale.

Une remarque mettra en évidence la difficulté qu'il y a pour les langagiers que nous sommes à maîtriser la gestion informatisée des données terminologiques. L'exigence selon laquelle «chaque rubrique ne peut (...) ni ne doit contenir qu'une seule unité d'information à la fois» (p. 56), et non pas un seul type d'information, constitue une contrainte dont l'intérêt n'apparaît pas clairement, que ce soit dans l'optique de la saisie ou de la consultation ou encore dans celle de la formulation de requêtes, ceci quel que soit le système de gestion des données utilisé (table ou document structuré). On sait en effet gérer efficacement des rubriques comme des ensembles susceptibles de comporter plusieurs éléments. Le mode d'organisation proposé par l'auteur contraindra donc le terminologue à créer une rubrique séparée pour chaque *variante* du terme considéré.

La terminologie de l'auteur pourra dérouter le lecteur. Pour peu qu'il soit rompu à l'analyse notionnelle, celui-ci pourra même envisager avec quelque intérêt le travail de décodage requis pour interpréter certains passages et mettre au jour les concepts abordés. Mais il lui faudra quelquefois retraduire en langue naturelle des désignations propres à l'auteur. Ce que Daniel Gouadec nomme *mononomie* (p. 59) correspond, semble-t-il, à l'absence de synonymie, et la *polynomie du référent* (p. 61) est une variante de la synonymie. De même, *polysémie de la chaîne de caractères* (p. 61) s'applique à une dénomination polysémique et lorsque l'on lit *valeur de référencement* (p. 69), il faut sans doute comprendre concept.

L'établissement d'un cahier des charges ainsi que les aspects de la gestion informatique des données terminologiques étaient exposés dans différents ateliers dont la synthèse est présentée dans l'ouvrage: «Petit guide des logiciels» par Stéphane Grimaud, «Les macro-commandes de Word 5.0 au service du traducteur» par Jean-Pierre Hingamp et «Modèles, structures et échanges de données» par André Le Meur.

Parmi les communications présentées dans les actes, celle de l'équipe TERMISTI de Bruxelles montre l'exemple d'une recherche théoriquement fondée. Tout en se situant dans la lignée de Wüster, les auteurs revisitent et enrichissent les principes de l'organisation notionnelle des domaines de connaissances afin de permettre un transfert multilingue de l'information basé sur les notions.

SAMY BOUTAYEB

Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris, France